CONVOCATION

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Société anonyme au capital de 19 472 530 Dinars 11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le Mardi 15 Mai 2012 à 10 heures à l'**Hotel Les Berges du Lac**, à l'**Assemblée Générale Ordinaire** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2011.
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2011.
- 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice.
- 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2011 du Groupe ALKIMIA.
- 5- Quitus aux Administrateurs.
- 6- Affectation du résultat net de l'exercice 2011.
- 7- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité à condition qu'il ait été immatriculé par son Intermédiaire en bourse sur les registres de la Société, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée .

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition que celui-ci soit lui même actionnaire et qu'un ''POUVOIR'' soit déposé au siège social de la Société, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée .

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire aux Bureaux de la Société au 67, Avenue Jugurtha – Mutuelleville – TUNIS.

Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Chimique ALKIMIA qui se tiendra le 15 Mai 2012

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve celui du Conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article 200 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2011 avec le Groupe Chimique Tunisien, la Société ALKIMIA-Packaging et les Salines de Tataouine.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du Groupe ALKIMIA de l'exercice 2011.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2011.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2011 ainsi que le montant de la rémunération des membres du comité d'audit à 134 000 DT.

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2011 comme suit:

* Résultat net de l'exercice 2011 * Report à nouveau 2010	7 467 900,111 DT 1 960 920,241 DT
Soit	9 428 820,352 DT
* Dividendes(2 DT/action)	3 894 506,000 DT
* Report à nouveau	5 534 314,352 DT

SEPTIEME RESOLUTION:

Conformément à l'article 16 des Statuts et compte tenu de la structure actuelle du capital social, les Actionnaires approuvent le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une période de 3 (trois) ans à partir de l'exercice 2012 (ces fonctions prenant fin le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2014) comme suit:

 Groupe Chimique Tunisien 	4 (quatre) postes d'Administrateur
 Société IMER 	3 (trois) postes d'Administrateur
• Groupe DRISS	2 (deux) postes d'Administrateur
• la CARTE	1 (un) poste d'Administrateur

HUITIEME RESOLUTION:

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès Verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.